

STATEMENTS
AND
SPEECHES



DÉCLARATIONS
ET
DISCOURS

90/13

Notes pour un discours du
très honorable Joe Clark,
secrétaire d'État aux Affaires extérieures,
à la quarante-cinquième session de
l'Assemblée générale des Nations Unies

New York (États-Unis)
le 26 septembre 1990

Affaires extérieures et
Commerce extérieur Canada
External Affairs and
International Trade Canada

Canada

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES NATIONS UNIES

Monsieur le Président,

Permettez-moi de vous féliciter et de vous offrir mes meilleurs voeux de succès dans votre lourde tâche de président de l'Assemblée générale des Nations Unies. La sagesse et le discernement que vous apporterez à l'accomplissement de cette charge seront des qualités particulièrement bienvenues en ces heures inoubliables que nous traversons. Je ne doute pas que vous ferez grandement honneur à vos distingués prédécesseurs.

M. le Président, d'ici quelques jours, les chefs d'État de plus de 80 pays se réuniront pour discuter de la situation dramatique de millions d'enfants innocents qui, partout dans le monde, sont victimes des horreurs et de l'abomination de la faim, de la maladie, de l'analphabétisme et ainsi que d'abus de toutes sortes. Le Premier ministre du Canada a l'honneur de coprésider le Sommet mondial pour l'enfance, qui nous obligera, comme jamais auparavant, à porter notre attention sur la tâche qu'il reste encore à l'Assemblée générale à accomplir : instaurer un ordre mondial qui permette à toutes les nations, à tous les peuples et à tous les individus, quels que soient leurs croyances ou leur couleur, de vivre dans un monde de paix, de prospérité, de liberté et de justice à l'échelle planétaire.

Comme le dit un vieux proverbe des Indiens Haida de l'ouest du Canada, « nous n'avons pas hérité cette terre de nos parents, nous l'avons simplement empruntée à nos enfants. » C'est là une idée qui inspirera le Sommet mondial pour l'enfance et qui doit également guider les efforts de l'Assemblée générale.

Notre époque se démarque de toutes les précédentes. En effet, jamais auparavant l'Assemblée générale n'a eu comme aujourd'hui l'occasion d'exercer la mission qui lui a été confiée. Jamais non plus, sans doute, les risques d'échec et l'ampleur du défi qui lui incombe n'ont été plus grands.

Au cours des douze derniers mois, nous avons assisté à la destruction d'anciennes barrières et à la démolition de murs - structures mentales autant que physiques - que nous croyions naguère permanents.

Nous, des pays de l'Ouest, avons, parfois à l'extrême, pris l'habitude de ne voir le monde qu'à travers le prisme de la guerre froide, ce prisme qui déterminait plusieurs de nos priorités et servait de guide à plusieurs de nos actions. Ce prisme de la guerre froide dont l'éclatement, en rasant les murs de notre

prison, a provoqué notre libération. Libération pour des millions de citoyens de l'Europe centrale et de l'Europe de l'est qui s'exercent aujourd'hui à la démocratie alors que, hier encore, ils osaient à peine en rêver. Libération pour tous ces hommes et toutes ces femmes qui peuvent maintenant tourner leur esprit non seulement vers les vieux problèmes trop longtemps négligés, mais également vers les nouveaux problèmes auxquels ils doivent faire face. Libération également de notre planète qui est maintenant débarrassée des tensions engendrées par l'obligation faite à l'Europe d'assurer un équilibre de la terre dont on ressentait les effets jusque dans les coins les plus reculés du globe. Libération, enfin, de cet organisme pour qui les dispositions de la Charte des Nations Unies peuvent cesser d'être des objectifs lointains pour enfin définir notre engagement commun.

Au cours des douze mois qui se sont écoulés, des progrès ont été accomplis non seulement dans plusieurs régions, mais également dans plusieurs dossiers.

La Namibie, dernière colonie de l'Afrique, en est maintenant la plus jeune démocratie. Nous sommes très fiers du rôle joué par l'ONU dans la transition de ce pays vers son indépendance, rôle qui a été rendu possible grâce à un effort international de 109 membres de l'Organisation.

En Afrique du Sud, Nelson Mandela, qui a maintenant recouvré la liberté, et le président de Klerk s'apprentent maintenant à entamer un processus de négociation en vue de l'édification d'une Afrique du Sud sur des bases non raciales et démocratiques. Nous nous réjouissons de ce progrès et attendons avec impatience d'assister à des changements nets et irréversibles, dans le régime de l'apartheid. Nous faisons appel à la bonne volonté de tous les Sud-africains pour mettre fin à cette violence meurtrière qui jette une ombre sur le processus de négociations.

Au Cambodge, les parties à ce long et sanglant conflit que nous connaissons sont peut-être sur la voie d'un règlement pacifique. La population canadienne tout entière se réjouit de l'unanimité avec laquelle le Conseil de sécurité a approuvé la semaine dernière un protocole susceptible de favoriser une solution politique globale à ce conflit. Cela, nous l'espérons, rendra bientôt aux Cambodgiens un espoir de règlement juste, pacifique et durable. Le Canada, qui appuie sans réserve cet effort, a déjà consacré plus de 1,5 million de dollars pour aider l'ONU à mettre en branle ce dispositif de paix.

Ailleurs en Asie, nous estimons que le gouvernement de la Corée du Sud a pris une initiative louable en entamant des pourparlers avec son voisin du nord. Nous sommes impatients de voir la Corée devenir un membre actif et à part entière de cette assemblée.

En Amérique latine, l'expérience et le savoir-faire uniques de l'ONU ont été inestimables. Le cessez-le-feu qui est intervenu au Nicaragua, l'heureuse conclusion du processus démocratique ultérieurement mis en oeuvre dans ce pays et le progrès des pourparlers au Salvador et au Guatemala ramèneront peut-être enfin l'espoir dans cette région depuis trop longtemps déchirée par les conflits et les idéologies.

Dans le Golfe persique, les Nations Unies jouent aujourd'hui un rôle qu'elles n'ont pas été capables de jouer depuis des dizaines d'années. Ainsi, grâce à elles, la communauté internationale déploie son autorité pour tenter de ramener dans le rang un pays qui, de façon nette et flagrante, a violé les dispositions de la charte de l'ONU concernant la renonciation aux politiques d'agression et, ce faisant, mis en péril les efforts sérieux de tous les membres de l'ONU en vue de résoudre pacifiquement les conflits.

La capacité pour le Conseil de sécurité d'agir de concert est le signe incontestable qu'une nouvelle ère de coopération s'ouvre à nous. Elle est aussi toutefois un avertissement à l'Iraq que l'ONU ne se laissera pas fléchir tant qu'il n'aura pas retiré ses troupes du Koweït et rendu à ce petit pays son indépendance.

Ce ne sont évidemment pas que de simples résolutions dont nous avons besoin. Tous les membres de l'ONU doivent, chacun à sa façon, assurer l'efficacité des mesures adoptées jusqu'ici et user de toutes les ressources diplomatiques dont il dispose pour persuader l'Iraq de retirer ses troupes.

L'agression de l'Iraq risque d'être une épreuve décisive pour ce qui est du rôle futur de l'ONU. Si nos efforts sont couronnés de succès, d'autres pays y verront là un signe clair que le monde a vraiment changé, que les agressions ne seront plus tolérées et que le droit international doit être respecté et non violé.

M. le Président, le moment n'est pas venu de nous abreuver de paroles. Les succès que nous avons remportés dans une certaine partie du globe nous obligent maintenant à nous tourner vers celles où les succès sont encore à venir. Les problèmes que nous avons résolus nous obligent à regarder en face ceux encore très nombreux qu'il nous reste à résoudre.

Au Liban, la situation continue d'être extrêmement grave et, bien que nous nous réjouissons des progrès constitutionnels réalisés au cours des derniers mois, tous les membres de la communauté internationale doivent, tant individuellement que collectivement, poser des gestes concrets pour tenter de restaurer l'indépendance, la souveraineté et l'intégrité territoriale du Liban.

Au Moyen-Orient, bien que l'attention du monde soit rivée sur

le Golfe, les conflits israélo-arabe et israélo-palestinien perdurent, toujours menaçants. Il est plus vital que jamais d'en arriver à une solution négociée, juste et durable, fondée sur les résolutions 242 et 338 du Conseil de sécurité, sur les droits légitimes du peuple palestinien, y compris leur droit à l'autodétermination.

Au Sahara occidental, quelques progrès ont été réalisés grâce aux efforts soutenus du Secrétaire général visant à appuyer un dialogue orienté vers la paix. Pourtant, les véritables difficultés persistent et l'on n'en est pas encore arrivé à un règlement.

Dans la Corne de l'Afrique, le cycle des conflits, de la pauvreté et de la famine continue. Bien sûr, les Nations Unies et leurs organismes font des efforts louables pour approvisionner les pays les plus démunis en aliments, et nous pouvons en être fiers.

Cependant, seule une solution politique durable pourra mettre fin au terrible fléau de la faim dans cette région.

Dans le monde entier, les défis sont criants :

- des degrés inégaux de développement qui perpétuent la pauvreté et engendrent les conflits;
- une population mondiale qui atteindra les 3,5 milliards d'ici 35 ans;
- 14 millions d'enfants qui meurent chaque année à cause de la maladie ou de la faim;
- une consommation de drogues en passe d'anéantir les rêves et les possibilités de toute une génération;
- la prolifération des armes - chimiques, nucléaires et classiques;
- un environnement fragile où l'homme empoisonne de plus en plus l'air qu'il respire, où lacs et océans s'apparentent de plus en plus à de véritables cloaques et où nous détruisons les forêts sans penser à demain.

Voilà le portrait d'une planète promise demain non pas au bonheur mais à la souffrance.

Mon pays, le Canada, est certainement un lieu béni de la Providence. Nous sommes prospères. Nous sommes libres. Nous vivons en paix. Pourtant, nous avons été confrontés nous aussi par la nécessité d'adopter de nouvelles attitudes et de rechercher de nouvelles façons de résoudre nos problèmes, notamment la situation de nos populations autochtones.

Bien que nous ne soyons pas parvenus cette année à trouver un nouvel arrangement constitutionnel acceptable pour tous les

Canadiens, je puis vous promettre que le Canada saura trouver un jour une nouvelle formule de confédération appropriée. Et cela, nous le ferons avec la même flexibilité, la même imagination, la même tolérance et le même esprit de compromis qui ont fait de ce pays multiculturel qu'est le Canada ce que Barbara Ward a appelé un jour la «première nation à caractère international».

M. le Président, je suis persuadé que ce sont ces valeurs qui doivent inspirer l'Organisation des Nations Unies et le reste du monde. Dans cette ère nouvelle dans laquelle nous entrons, nous devons cesser de voir dans le compromis un pis-aller. Celui-ci doit au contraire devenir l'instrument de notre cause commune.

Pendant l'entre-deux-guerres et la guerre froide, le monde a parfois été le théâtre de débats où l'on s'interrogeait pour savoir si la meilleure solution consistait pour les pays à défendre unilatéralement leurs intérêts respectifs ou, au contraire, à s'engager dans la voie de la coopération et du compromis. Ce débat est aujourd'hui terminé. Et s'il a pris fin, ce n'est pas parce que l'un des camps a triomphé. C'est parce que le monde a changé. Le choix qui s'offre à nous n'est pas un choix entre le réalisme ou l'idéalisme, entre l'«unilatéralisme» ou la coopération. C'est tout simplement un choix entre le succès et l'échec. La coopération est la forme contemporaine du réalisme et le pragmatisme est aujourd'hui la seule voie du progrès.

Ou nous travaillerons ensemble et nous réussirons, ou nos forces resteront divisées et nous échouerons.

Nous devons certes agir dans des directions nouvelles, mais également changer nos attitudes. Nos idées doivent désormais propager la vie. Elles doivent également savoir faire la part du rêve et de la nécessité.

Je pense que le premier défi qui se pose à nous est de redéfinir le concept de sécurité.

Ainsi, nous devons admettre aujourd'hui que la sécurité est un objectif qui ne peut être atteint unilatéralement, pas plus qu'il ne peut être atteint au moyen du seul dispositif militaire. Ses assises sont aujourd'hui multidimensionnelles et seule la coopération peut nous permettre d'en récolter les fruits.

Dans un monde où la pauvreté et le sous-développement sont le lot de la majeure partie des humains, les pays développés ne peuvent pas prétendre à la sécurité du seul fait qu'ils sont les seuls à jouir de la prospérité. À cette époque de menace nucléaire, d'armes chimiques, de missiles balistiques, de terrorisme, d'interdépendance économique et commerciale et de maladie qui est la nôtre, les progrès de la prospérité dans le monde ne sont pas affaire de philanthropie, mais de sécurité.

Le fait que les gouvernements continuent d'accorder beaucoup d'importance aux budgets d'aide au développement, à l'élargissement et à la libéralisation des marchés ainsi qu'à la poursuite de stratégies de gestion de la dette de plus en plus innovatrices ne relève pas des seuls impératifs économiques ou humanitaires. Il s'agit en fait également d'une question de sécurité.

Dans un monde où les frontières des États peuvent être sûrs, mais où l'air, le sol et l'eau sont de plus en plus empoisonnés, notre action en vue d'assainir l'environnement relève elle aussi des impératifs fondamentaux de la sécurité. Il est donc évident qu'en cette époque de démographie galopante et d'industrialisation accélérée, où vents et cours d'eau n'ont pas de frontières, nous ne pourrions obtenir que dans la coopération cette sécurité environnementale que nous recherchons.

Compte tenu de ces réalités, il ne fait pas de doute que la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement qui aura lieu en 1992 doit être placée sous le double signe du courage et de l'innovation. Cette conférence devra également être l'occasion d'un dialogue réaliste entre les pays développés et en développement sur les dommages à l'environnement qui menacent indifféremment pays riches et pays pauvres. Dans cette foulée, le Canada s'emploiera vigoureusement à rendre possible la tenue, d'ici 1992, d'un Congrès mondial de la foresterie.

D'après le nouveau concept de la sécurité, il faut également réagir plus efficacement aux tensions politiques et militaires qui continuent de se faire sentir dans un si grand nombre de régions du globe.

Bien que la tâche qui nous attend à l'échelle mondiale soit très importante, je suis persuadé qu'une nouvelle approche régionale de la sécurité est plus nécessaire et plus prometteuse que jamais. Plus nécessaire, en raison des conséquences des conflits auxquels donne lieu l'interdépendance des nations et aussi à cause de l'immense capacité de destruction des armements modernes. Plus prometteuse, étant donné que l'absence de tensions entre l'Est et l'Ouest permet aux pays et aux régions de rechercher des solutions appropriées aux problèmes locaux.

La sécurité est plus que l'absence de guerre : c'est aussi la présence de la paix. Chacun doit comprendre que la survie de l'autre est dans son propre intérêt. Il faut pour cela instaurer la confiance.

Le Canada croit qu'une approche régionale à l'instauration de la confiance recèle un énorme potentiel de progrès qui est susceptible de revêtir diverses formes : dialogue proprement dit destiné à favoriser les échanges de vues et, nous l'espérons, une plus grande compréhension entre les parties; transparence accrue

en ce qui a trait aux capacités militaires des uns et des autres; accords aux termes desquels les parties s'engagent à informer leurs voisins d'activités qui, à défaut, risqueraient d'être perçues par ceux-ci comme des menaces; le cas échéant, mise en place d'institutions et de dispositifs destinés à résoudre les conflits et prévenir les crises.

L'instauration de la confiance -domaine où cette organisation a toujours excellé- n'est pas une panacée. Elle ne permet pas de préjuger des résultats, ni d'imposer des solutions. Ce n'est pas un mécanisme rigide. C'est un processus graduel, fonctionnel et souple.

Le succès d'une telle approche en Europe est indéniable. Il est également certain que les mesures particulières adoptées en Europe ne conviendraient pas nécessairement aux autres régions. Celles-ci exigeront au contraire des solutions adaptées à leurs besoins particuliers. Néanmoins, les principes fondamentaux sur lesquels reposent les mesures de confiance sont les mêmes partout.

C'est pour cette raison que, en plus de proposer de nouvelles initiatives dans le cadre de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, le Canada a fait valoir que les pays de la région du Pacifique Nord pourraient sans doute bénéficier d'approches similaires pour instaurer la confiance. Il pourrait s'agir de préavis de manoeuvres militaires, d'un régime de Ciel ouvert et d'échanges de données militaires. D'autres régions du monde - le Moyen-Orient, l'Amérique latine -pourraient également, en ce qui concerne l'instauration de la confiance, tirer profit d'une approche régionale.

L'un des éléments clés de la confiance est la vérification. En effet, qui dit vérification, dit preuves, et qui dit preuves, dit confiance. C'est la raison pour laquelle le Canada a coparrainé la résolution adoptée par l'Assemblée générale pour demander au Secrétaire général de confier à des experts le soin de mener une étude sur cette question de la vérification. Le Canada a présidé la tenue de cette étude et nous serons heureux de présenter devant l'Assemblée générale une résolution demandant à l'ONU :

- de promouvoir une intensification du dialogue entre les diplomates et les experts sur les questions de vérification;
- de mettre sur pied une banque de données pour la consignation des résultats des études de vérification;
- d'appuyer et, au besoin, d'élargir les prérogatives du Secrétaire général en ce qui a trait à la mise sur pied de missions de reconnaissance destinées à vérifier l'existence de violations éventuelles aux accords en

vigueur en matière de contrôle des armements.

M. le président, il existe un problème de sécurité plus criant que les autres auquel la communauté internationale n'a pas encore su apporter une solution satisfaisante, et c'est le problème de la prolifération non seulement des armes de destruction massive et de leurs véhicules porteurs, mais également celle des armes conventionnelles elles-mêmes devenues si destructives.

S'il est vrai que, nous en convenons tous, les armes ne sont pas la cause des conflits, nous devons également reconnaître que celles-ci les rendent plus vraisemblables et que, lorsque ceux-ci se produisent, elles en multiplient les effets destructeurs.

Les progrès des superpuissances en matière de réduction de leurs stocks d'armements nucléaires sont les bienvenus, comme le sont du reste ceux qui ont été accomplis jusqu'ici pour nous rapprocher de la conclusion fructueuse des pourparlers qui se déroulent actuellement à Vienne en ce qui a trait à la réduction des forces classiques. Il n'y a pas à en douter un seul instant, ces négociations peuvent et doivent réussir.

Toutefois, réduire l'importance des arsenaux et accroître la confiance dans une région et en regard de certaines armes ne sont qu'une partie du défi qui nous attend. Il y a encore beaucoup plus à faire.

Dans le domaine de la prolifération des armes nucléaires, la conférence d'examen du traité de non-prolifération qui vient tout juste de prendre fin n'a pu déboucher sur un document final qui rallie l'assentiment de toutes les parties, et ce, même si elles avaient déjà atteint un consensus sur presque toutes les questions. Cet échec devrait éveiller en nous une conscience aigüe des dangers pour la sécurité que laisse planer l'effilochement de ce traité international d'une importance si vitale. Le Canada est convaincu que le déblocage de la situation exige les efforts de tous. Nous ne pouvons donc que voir d'un très bon oeil l'engagement des États-Unis et de l'Union soviétique a adopté conjointement une approche destinée à promouvoir par étapes une interdiction de plus en plus complète des essais nucléaires. Nous croyons également que cet engagement doit, sans délai, se traduire dans les faits et que l'objectif final ne peut être qu'une interdiction totale des essais nucléaires.

En même temps, nous nous sentons très mal à l'aise devant la tendance qu'ont certains pays à se cantonner dans des positions qui, selon nous, ne peuvent que saper le consensus vital sous-jacent aux actuels traités de non-prolifération et d'interdiction des essais nucléaires. Il ne fait nul doute que la situation actuelle exige une grande souplesse et une grande capacité de remise en question de la part de chacun et que la poursuite de nouveaux objectifs ne devrait pas amenuiser l'acquis de ces accords

qui revêtent aujourd'hui un intérêt si vital.

M. le président, le Canada croit ardemment que le traité concernant la non-prolifération des armes nucléaires et un traité concernant l'interdiction totale des essais sont tous deux beaucoup trop essentiels à la paix et à la sécurité mondiales pour que l'un serve de gage à l'autre.

L'évolution de la situation dans le Golfe persique au cours des dernières semaines a fait comprendre brutalement, à nouveau, la réalité des dangers de la possession d'armes nucléaires par les régions et de la prolifération d'un autre type d'arme, les armes chimiques. Nous devons agir rapidement pour imposer une interdiction générale et globale. Nous encourageons donc instamment tous les pays qui prennent part à la Conférence sur le désarmement à ne pas laisser passer l'occasion d'élaborer un tel projet, et à hâter la formation d'un consensus à ce sujet.

Nous devons également porter notre attention sur ces questions extrêmement importantes que sont le transfert et le commerce des armes. En effet, M. le Président, il serait inacceptable que la paix en Europe soit acquise au prix d'une course à l'approvisionnement en armes à d'autres coins du globe. Outre ces déplorables bains de sang dont elle a augmenté la fréquence, cette course aux armements a déjà ralenti ou faussé le développement de pays entiers en surtaxant des ressources déjà insuffisantes.

Il est important dans ce contexte que tous les pays qui prennent part aux pourparlers en vue de la réduction des forces classiques en Europe prennent les mesures nécessaires pour s'assurer que les armes visées par ces accords de désengagement n'aillent pas constituer des sources potentielles de conflits dans d'autres parties du monde.

La prolifération ininterrompue de la technologie des engins balistiques est particulièrement inquiétante sous ce rapport puisque cette technologie offre aujourd'hui la possibilité de livrer des engins de mort excessivement puissants au coeur même des camps ennemis. Or, cette possibilité signifie non seulement un énorme potentiel de souffrance, mais également un intérêt régional accru pour la course aux armements.

C'est pourquoi, le Canada a si vivement appuyé l'accueil récent de nouveaux membres au sein du Régime de contrôle de la technologie relative aux missiles. La présente Assemblée devrait se concentrer sur cette question et demander à tous les membres de prendre des mesures en vue de contrôler l'exportation de cette technologie. Le Canada jouera un rôle de chef de file dans cette action.

Le Canada croit aussi qu'il est important de rendre les

transferts et les achats d'armes aussi transparents qu'il est prudent et pratique de le faire. La transparence accroît la confiance et est un gage de l'obligation que nous avons tous d'oeuvrer dans l'intérêt commun. C'est pourquoi le Canada a vigoureusement appuyé le travail du Groupe d'experts gouvernementaux chargé d'étudier les moyens de favoriser la transparence des transferts d'armes et pourquoi nous attendons avec grand intérêt de pouvoir étudier en détail son rapport. C'est également la raison pour laquelle nous sommes en faveur de l'idée que le plus grand nombre possible de pays fassent volontairement rapport aux Nations Unies de leurs dépenses militaires, de leurs achats d'armes et des transferts d'armes. Et c'est pourquoi j'ai le plaisir d'annoncer que cette année, pour la première fois, le Canada publiera un rapport annuel sur ses exportations de produits militaires.

En ce qui concerne les armements, il est évident qu'il y a l'aspect demande et l'aspect fourniture. Il est possible de prendre des mesures pour limiter les fournitures à des niveaux stables et prudents. Mais il faut également régler la question de la demande, et c'est pourquoi l'approche régionale à la question de la restauration de la confiance s'applique aussi dans ce cas-ci.

Finalement, M. le Président, le Canada est persuadé qu'on peut faire davantage pour veiller à ce que la capacité unique qu'ont les Nations Unies de fournir des forces de maintien de la paix dans les conflits régionaux reste réellement efficace. Je suis heureux que le Canada ait pu contribuer à insuffler une nouvelle vie au Comité spécial des opérations de maintien de la paix, qui a présenté de nouvelles propositions à l'ONU en vue d'améliorer les activités actuelles de maintien de la paix et d'en préparer d'autres. Sa tâche n'est cependant pas terminée, et il faudra obtenir des engagements encore plus grands pour fournir aux Nations Unies la capacité et les ressources nécessaires à l'organisation d'opérations de maintien de la paix variées, rapides et couronnées de succès, que ce soit au Cambodge, en Amérique centrale, dans le Sahara occidental ou dans le Golfe persique.

Soulignons en particulier que le Canada appuierait une mesure des Nations Unies visant à obtenir de tous les pays membres une indication précise des troupes et de l'équipement qu'ils pourraient mettre à leur disposition pour de futures opérations de maintien de la paix. Selon nous, cela pourrait comprendre un inventaire des ressources civiles, notamment les forces de police, les spécialistes des communications et de la logistique, ainsi que des experts en processus électoral et des observateurs qui pourraient servir non seulement à maintenir la paix mais aussi à la préparer.

M. le Président, s'il est une chose que les événements récents ont bien mis en lumière, c'est que la démocratie et la liberté sont des éléments indispensables à l'édification d'une structure de sécurité coopérative pour l'ère nouvelle dans laquelle nous nous engageons. En Europe centrale et de l'est, en Amérique latine, en Asie et dans certaines régions de l'Afrique, nous assistons à une nouvelle prise de conscience de la nécessité de la démocratie, parce que la démocratie fonctionne. Ce n'est pas là la victoire d'une idéologie sur une autre, mais plutôt celle du bon sens.

La démocratie permet aux gouvernements d'évaluer et de refléter les besoins de leur société. Elle permet aux individus d'exprimer leur point de vue et d'exploiter leurs talents. La démocratie et le développement vont de pair puisque c'est le marché ouvert qui entretient la prospérité et qui mène presque toujours à la démocratie.

La démocratie limite le conflit qui résulte inévitablement de la répression. La démocratie est flexible, et parce qu'elle est flexible, on ne peut la briser. En fin de compte, la démocratie c'est la politique du pragmatisme et celle de la sécurité.

C'est parce que nous croyons que la démocratie contribue à assurer la sécurité que nous avons proposé la création d'une Unité pour le développement démocratique dans le cadre de l'Organisation des États américains, proposition qui a d'ailleurs été acceptée. C'est cette même croyance qui a poussé le Canada à présenter à la CSCE des propositions portant sur les droits de l'homme qui renforcent la primauté du droit et les droits des minorités partout en Europe. C'est encore à cause de cette croyance que le Canada a contribué, bilatéralement et au sein du Commonwealth, au dialogue visant à rétablir la démocratie et au prélude aux discussions constitutionnelles en Afrique du Sud. C'est pourquoi le Canada se félicite de la décision prise par l'OUA en juillet de sanctionner une nouvelle Charte portant sur la démocratie et le développement, et pourquoi nous avons soutenu financièrement la Conférence qui a donné naissance à ce document. C'est aussi la raison pour laquelle nous avons offert notre aide à l'occasion des élections qui se sont déroulées cette année à Haïti, en Bulgarie, en Tchécoslovaquie, en Namibie et au Nicaragua.

Le Canada estime que cette organisation a un nouveau rôle à jouer en encourageant le développement de la démocratie. Je crois que cette Assemblée peut jouer un rôle de catalyseur et renforcer à la fois la démocratie et la sécurité en favorisant la coopération entre les diverses organisations régionales par l'échange d'information et une meilleure coordination et en soutenant les nombreux efforts récents des États membres en vue d'affermir la démocratie.

M. le Président, je pense qu'il serait utile à l'avenir d'adopter les lignes directrices suivantes pour diriger nos efforts

conjoints en vue d'édifier une structure de sécurité coopérative.

Ligne directrice no 1. La sécurité coopérative est multidimensionnelle. Nous reconnaissons qu'il existe de nombreuses menaces graves à nos moyens d'existence, à notre santé, à notre épanouissement et à notre vie même.

Ligne directrice no 2. La sécurité coopérative admet qu'il y a des liens entre les menaces. Il y a peu de menaces que nous puissions supprimer sans également faire face aux autres. Il n'y a pas de paix sans prospérité, pas de stabilité sans justice au sein des États et entre les États; la démocratie, le développement et le désarmement sont tous liés.

Ligne directrice no 3. La sécurité coopérative est fonctionnelle. Elle cherche à éviter les grands plans théoriques et se concentre sur les institutions et les méthodes éprouvées qui produisent des résultats concrets.

Ligne directrice no 4. La sécurité coopérative exige le dialogue et les compromis. Elle reconnaît la vérité fondamentale selon laquelle la conversation vaut presque toujours mieux que le conflit et que la conversation qui mène au compromis est la meilleure façon de régler les problèmes.

Ligne directrice no 5. La sécurité coopérative s'articule autour du lien entre la stabilité et le changement. Nous devons accepter le fait que l'ordre et la constance ne sont pas la négation du changement mais bien ses fondations, et que, pour perdurer, l'ordre doit évoluer et être flexible.

Ligne directrice no 6. La sécurité coopérative rejette les blocs. Les blocs perpétuent la méfiance. Ils créent des tensions entre régions et groupes, ce qui ne vaut pas mieux que les tensions entre États. Ils perpétuent la psychologie opposant "leur camp contre notre camp", qui satisfait peut-être les émotions, mais ne règle pas les problèmes.

Ligne directrice no 7. La sécurité coopérative rejette la rhétorique usé et les idéologies stériles. Les stéréotypes ne présentent aucun intérêt mais les préjugés qu'ils véhiculent peuvent causer beaucoup de dommage. Elle rejette, tout comme le Canada, ce qui entache cette Organisation, telle que l'odieuse Résolution que cette Assemblée a passée il y a 15 ans et qui assimilait le sionisme au racisme.

Ligne directrice no 8. La sécurité coopérative reconnaît qu'il est impossible d'arriver à une sécurité réelle sans justice. La démocratie au sein des États favorise la stabilité et la prospérité, et la justice entre les États, qu'elle s'exerce par l'entremise d'une aide au développement, par l'allègement de la dette ou par des termes de l'échange plus équitables et plus

ouverts, est une composante indispensable d'un monde où règne la sécurité.

M. le Président, on a dévoilé aujourd'hui à Ottawa, sur la Colline du Parlement, une statue de Lester B. Pearson, grand chef d'État canadien et grand homme d'État international, qui fut un partisan véritable de cette Organisation. M. Pearson a assisté à la création des Nations Unies. Il a aidé à formuler sa Charte, il a aidé à préciser sa mission. Il a joué un rôle clé dans l'établissement de la grande tradition de maintien de la paix des Nations Unies. Aucune cause ne lui tenait davantage à cœur que l'édification d'une structure des Nations Unies efficace.

Sur les cendres laissées par la Seconde Guerre mondiale, et avant elle, par la Première Guerre mondiale, il a voulu instaurer une structure de sécurité coopérative qui permettrait d'éviter l'Armageddon et d'édifier un monde prospère, libre et équitable pour tous. L'ONU n'a jamais atteint cet objectif du vivant de Lester Pearson. Une nouvelle guerre, la guerre froide, est venue anéantir son rêve.

Maintenant, cette guerre a pris fin. La promesse est renouvelée et le rêve ranimé. Et pourtant, les problèmes sont toujours aussi graves et plus difficiles à surmonter que jamais.

Réalisons maintenant ce que nous n'avons pu réaliser auparavant. Oublions nos échecs passés, confrontons le présent et bâtissons un avenir nouveau. Agissons vraiment comme des Nations Unies.